

Née a à l'étrangé / père français/certif/probleme de nationalité

Par jonathan g, le 15/03/2009 à 19:53

Bonjour je suis un jeune homme de 19 ans née a l'étrangé. Mon père a obtenut sa nationalité 6 ans après ma naissance. Mais je ne bénéficie pas de la nationnalité car mon père ne ma pas inscrit dans le dossier lorsqu'il a obtenut sa nationnalité. Je ne sais pas si je dois demander une naturalisation, contester la décision du tribunal ou si d'autre solution se présente a moi. Merci d'avance pour vos conseils.